



CONSTRUCTION DU CONSERVATOIRE DU SAUMON SAUVAGE

CHANTEUGES

PROJET LAUREAT

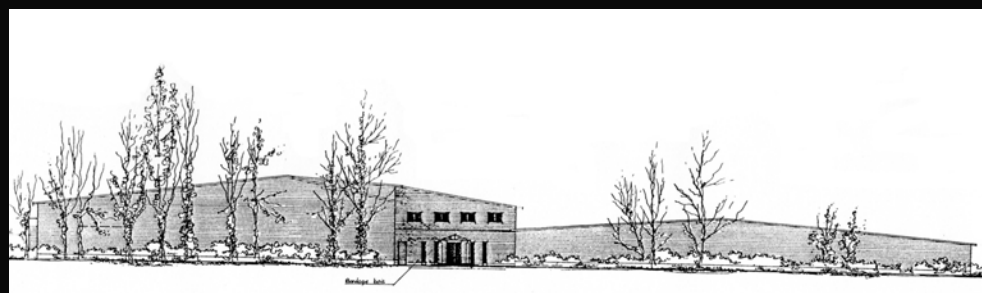
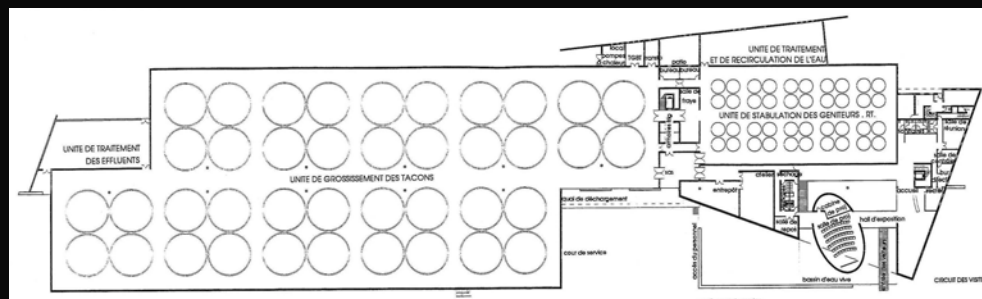
EQUIPES CONCURRENTES

BESANCON Vincent

BRIOUDE

SEXTANT

CLERMONT-FERRAND



Face au constat inquiétant de la disparition progressive du saumon, le ministère de l'Environnement a envisagé la programmation de la sauvegarde de l'espèce sur l'axe Loire/Allier.

Le projet vise à créer un établissement adapté en matière de conservation du patrimoine génétique. Le repeuplement sera initié dans le cadre du Plan Loire Grandeur Nature 2001/2006.

Le site d'implantation, situé au confluent de la Desges avec l'Allier sera retenu pour la qualité de son eau et de sa flore aquatique.

La procédure du concours aboutira à l'élection du projet de Mr Besançon, architecte. Son parti pris insiste sur l'intégration du bâtiment dans le site par le choix du matériau bois, et d'une forme horizontale et linéaire.

C'est après un long périple, en juillet 2001, sept ans après la décision de sa création, que la plus grande salmiculture de repeuplement d'Europe voit le jour. Dans le but de pérenniser ses activités, le conservatoire développera des missions de sensibilisation sur l'eau et l'environnement.

Dorénavant, les domaines d'intervention seront élargis à des collaborations diverses, à l'échelle internationale, et à la création d'un pôle scientifique d'échanges de données.

MAITRE D'OUVRAGE :	S.M.A.T. HAUTE- LOIRE
CONDUITE D'OPERATION :	D.D.E./D.D.A
ARCHITECTES LAUREAT :	V. BESANCON
ANNEE DU CONCOURS :	2001
COUT DE LA CONSTRUCTION :	5.400.000,00 Euros H.T.
S.H.O.N. :	7800 M2

